

BEYFORTUS (NOURRISSONS) – ABRYSSVO (FEMMES ENCEINTES)

CONTRE LA BRONCHIOLITE

Le Dr Hélène Banoun, chercheur indépendant, a analysé le rapport de L' ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament) sur le Beyfortus paru le 30/09/2024 et, en comparant ce rapport à ses propres recherches, a établi la synthèse ci-dessous :

Le Beyfortus est un anticorps monoclonal fabriqué par Astra-Zeneca et commercialisé par Sanofi dans tous les pays à haut revenu : c'est un produit cher (le prix est compris entre 282 € en Espagne et 1 350 € en Allemagne (renégocié à 454 €) et **402 € la dose en France.**

Il est destiné à la prévention de la bronchiolite à VRS du nouveau-né, maladie le plus souvent bénigne qui se soignait autrefois avec des moyens simples (aérosols et séances de kinésithérapie) aujourd'hui abandonnés.

Le but, en fait, est plus d'éviter la surcharge hospitalière (3 % d'hospitalisation selon l' HAS , Haute Autorité de Santé) que de protéger la santé des enfants.

Les essais cliniques du Beyfortus datent de 2018 (phase 1) et 2022 (phase 2) , donc pas de visibilité à long terme sur ce médicament.

Pendant la 1ère campagne 2023-2024 qui a concerné la France, l'Espagne, le Luxembourg et les USA, un pic d'infections respiratoires précoces a été observé dans ces 4 pays, juste après le début de la campagne d'immunisation.

Par ailleurs, en France, une augmentation significative du taux de décès entre 2 à 6 jours, a été observé.

Il est à rappeler que les anticorps monoclonaux sont connus pour aggraver les infections déjà existantes, même si ces cas sont rares.

Hélène Banoun conclue ainsi son rapport:

"Pourquoi injecter tous les bébés? Ces campagnes massives d'immunisation sous autorisation accélérée ne sont justifiées si scientifiquement ni économiquement. Le Beyfortus réduit les infections à VRS, mais pas la charge globale sur l'hôpital.

Sûr et efficace pour qui? Les bébés? L'hôpital? La santé financière de l'industrie"

Mamans, Attention :

Le Beyfortus est recommandé mais il n'est pas obligatoire....Vous pouvez le refuser même si tout est fait pour vous culpabiliser et vous inciter à accepter ce produit.

L'ANSM a signalé un cas de MSN (mort subite du nourrisson) pour un bébé ayant reçu en l'espace de 3 mois , 9 vaccins dont 8 obligatoires sous la forme de 12 injections . On peut raisonnablement se demander (comme l'a fait Hélène Banoun) s'il existe un lien entre le nombre d'injections et le décès du bébé à un âge où le système immunitaire n'est pas encore complètement formé.

De même, pour un bébé victime d'AVC après immunisation, il aurait été important de savoir si la maman avait reçu le vaccin covid pendant sa grossesse, amenant ainsi le fœtus à fabriquer de la protéine Spike ayant entraîné l'AVC du nouveau-né

Sachant que la plupart des bébés sont immunisés en moyenne dans les 4 jours suivants la naissance, si vous ne souhaitez pas que votre enfant reçoive l'injection de Beyfortus, **il conviendra de déposer à l'accueil de la clinique, le jour de votre arrivée, un petit mot manuscrit dans lequel vous aurez indiqué : "Je, soussigné, Mme....., refuse que mon enfant reçoive toute injection ou médicament sans mon autorisation" date et signature...**

Sources :

<https://www.conseil-scientifique-independant.org/analyse-du-rapport-anism-sur-le-beyfortus-paru-le-30-septembre-2024/>

<https://www.francesoir.fr/videos-les-debriefings/helene-banoun-l-information-scientifique-un-vrai-parcours-du-combattant-il>

Risques du Beyfortus pour les nouveau-nés ? Entretien avec Hélène Banoun, auteur d'un article scientifique à ce sujet – Nexus

Hélène Banoun – l'information scientifique un vrai parcours du combattant, il faut même vérifier ce que dit l'AFP dont un des articles est truffé d'erreurs | FranceSoir